Sommaire

Dossier thématique : « Enfants orphelins aujourd'hui en France »

Introduction : Enfants orphelins aujourd'hui en France,
Sylvain Kerbourc'h, Thierry de Rochegonde **3**

Combien d'orphelins en France ? Dans quelles familles ?
Cécile Flammant, Sophie Pennec, Laurent Toulemon **7**

Les orphelins mineurs confrontés à la monoparentalité et le droit, *Marine Monteil* **23**

(Sur)vivre à la perte précoce de son (ses) parent(s) :
expérience et répercussions de l'orphelinage,
Martin Julier-Costes, Charlène Feige, Julien Grange **35**

Performances mnésiques chez des enfants orphelins : des difficultés spécifiques,
Jérôme Clerc **45**

Perdre un parent en contexte relationnel difficile :
spécificités de l'orphelinage en protection de l'enfance, *Céline Jung* **59**

Varia

Enfants placés et gestion des écrans dans l'accueil, *Émilie Potin* **75**

Quand les familles initient les enfants au monde connecté.
Enquête sur l'acquisition et l'appropriation de la tablette numérique,
Jocelyn Lachance, Rubén Ramos Antón **89**

À propos d'un ouvrage

À propos de l'ouvrage *Métamorphoses de la figure parentale :
Analyse des discours de l'école des parents de Genève (1950 à 2010)*, Lorraine Odier :
L'École des parents et des éducateurs de Genève comme révélateur
des Métamorphoses de la figure parentale, *Gérard Neyrand* **103**

Notes de lecture/Vient de paraître

« Exister par écrit. Essai sur l'identification en culture de l'écrit », Claudine Dardy, *par Isabelle Corpart* **115**

« Histoires secrètes. Les enfants juifs et l'Assistance publique », Marion Feldman, Katy Hazan, *par Michel Messu* **119**

Présentation des auteur.e.s **123**

Coordonnateur.trice.s invité.e.s **129**

Appel à contribution *Recherches familiales* n° 18 : « Les "états" de la famille suite à une séparation du couple » **131**

Introduction

Enfants orphelins aujourd'hui en France

Sylvain Kerbourc'h, Thierry de Rochegonde

Rendre visible la question sociale des orphelins est l'objectif de ce dossier composé de plusieurs éclairages portés sur ce que vivent les enfants, adolescents et jeunes adultes orphelins dans notre société française. Mais cela n'est pas chose aisée, car l'orphelinage est un sujet délicat à traiter : de nombreuses variables sont à prendre en compte, les données démographiques sont manquantes et les chercheurs doivent considérer la discrétion que réclame cette population hétérogène que constituent « les orphelins » de père, de mère ou des deux parents.

Ce dossier fait suite à la journée d'étude intitulée « Le vécu de jeunes après le décès d'un(des) parent(s). Expérience sociale, soutiens et acteurs à l'épreuve de la recherche sur les orphelins en France »[1] du 3 octobre 2018, organisée par la Fondation Ocirp[2] et le Cadis[3] de l'École des Hautes études en sciences sociales (EHESS). Cette journée a rassemblé les contributions de plusieurs projets de recherche portant sur la situation sociale des enfants, adolescents et jeunes adultes orphelins soutenus par la Fondation d'entreprise Ocirp.

Le terme orphelin renvoie pour beaucoup d'entre nous à une période révolue où les orphelins vivaient dans des orphelinats sous la protection de l'État qui tentait de pallier les conséquences des guerres. Cette mémoire collective est si prégnante que nos représentations de l'orphelin sont celles d'enfants dont les deux parents sont morts alors que le décès d'un seul parent constitue déjà un orphelin. Cette période a figé le temps au point qu'il apparaît parfois impossible de penser *les enfants* orphelins aujourd'hui.

À ce titre, l'article de Cécile Flammant, Sophie Pennec et Laurent Toulemon (« Combien d'orphelins en France ? Dans quelles familles ? ») est une contribution inédite qui donne à voir de qui nous parlons à propos des orphelins et de leur famille. La comparaison des familles des orphelins avec les familles dites simples (avec les deux parents) et les familles monoparentales (avec le père ou la mère seuls) qu'ils présentent montre leurs caractéristiques et leur fragilité sociale. Au-delà des inégalités sociales qui structurent ces différences, cela interroge directement les soutiens existants pour l'orphelin, à commencer par les prérogatives du parent vivant.

C'est l'éclairage qu'apporte Marine Monteil sur le cadre juridique relatif à l'autorité parentale lorsque celle-ci était détenue par les deux parents, qu'ils vivent ensemble ou séparés, ou lorsque l'un des deux en était déjà privé avant le décès du parent qui procure le statut d'orphelin (« Les

[1] www.ocirp.fr

[2] Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance.

[3] Centre d'analyse et d'interventions sociologiques.

orphelins mineurs confrontés à la monoparentalité et le droit »). En tout état de cause, l'orphelin mineur se retrouve sous la totale autorité de son parent restant et ce statut ne lui octroie aucun droit spécifique.

Martin Julier-Costes, Charlène Feige et Julien Grange nous apportent un éclairage précieux car la dénomination « orphelin » ne va pas de soi pour nous comme pour beaucoup d'entre eux (« (Sur) vivre à la perte précoce de son (ses) parent(s) : expérience et répercussions de l'orphelinage »). Si cette composante identitaire a permis à certains de définir une situation vécue depuis plusieurs années, celle-ci demeure pour beaucoup d'autres une réalité dissimulée derrière le drame qu'a pu constituer le décès du parent ou des deux. Il est bien difficile de la considérer comme un vecteur positif à partir duquel se construire. Une telle transformation demande un temps long aux orphelins, ne serait-ce que pour entamer un processus de réappropriation de leur histoire personnelle avant même de pouvoir *« faire quelque chose »*, disent-ils, de cet événement biographique dont les répercussions touchent aussi les autres. Ces trois socio-anthropologues montrent aussi que ces orphelins sont en attente d'espaces non thérapeutiques pour s'exprimer, reprenant sans le savoir le conseil de psychologues[4], à savoir qu'il convient de mieux re-socialiser le deuil et de moins le psychologiser.

Est-il possible d'agir sur les conséquences de la perte précoce d'un ou des deux parents d'un enfant, quelles qu'en soient les causes ? De mieux connaître les conséquences de ces décès prématurés et de peser sur leurs dimensions sociales, psychologiques, économiques et matérielles ? Cela consisterait à pallier concrètement la transformation des conditions de vie et du parcours des orphelins et de son parent vivant, dans tous les domaines où ils perdent des chances de réussite : scolarité, santé, vie professionnelle, socialisation, culture, loisirs, vacances, relations et vie sociale, etc. Cela demande donc d'interpeller au niveau local les différentes formes possibles d'engagement et de pratiques, individuelles et collectives, des personnes concernées et de leurs proches, des professionnels et intervenants (enseignants, travailleurs sociaux, médecins, infirmiers, psychologues, aidants, juges, etc.).

Dans ce registre, Jérôme Clerc expose les résultats originaux d'une recherche en psychologie cognitive adoptant une approche expérimentale (« Performances mnésiques chez des enfants orphelins : des difficultés spécifiques »). Il montre que les orphelins sont sujets aux difficultés de concentration. Les conséquences psychologiques pèseraient, par exemple lors d'activités scolaires, sur les capacités des enfants en raison de l'importance de la mémoire de travail. Les pensées dites « intrusives » centrées sur le parent défunt chez l'enfant ou l'adolescent viendraient expliquer la diminution de leurs capacités ménisques et influenceraient leurs apprentissages.

À un niveau plus général, l'attention se porte sur la mobilisation des acteurs, publics et privés, et des politiques publiques. Cela passe par la reconnaissance globale de la situation des orphelins dans les pratiques des professionnels de l'accompagnement, de l'éducation et de l'action sociale, dans les dispositifs des institutions publiques et des organismes privés, dans les procédures administratives et juridiques. L'enjeu est de reconnaître la situation vécue par ces jeunes orphelins et de mettre à leur disposition les moyens et les ressources pour qu'ils puissent « faire avec » cet événement biographique et lui donner une place dans leur parcours personnel.

[4] Jean-Philippe RAYNAUD, « Données cliniques actuelles sur le deuil et ses complications chez l'enfant et l'adolescent », Journée d'étude : *Le vécu de jeunes après le décès d'un (des) parent(s). Expérience sociale, soutien et acteurs à l'épreuve de la recherche sur les orphelins en France*, Fondation Ocirp - Cadis-EHESS, Paris, octobre 2018 ; Christophe FAURE, « Qu'est-ce que le deuil ? États intimes du deuil », *Assises nationales du deuil : Alerter - Mobiliser - Agir, Empreintes*, Paris, Palais du Luxembourg - Sénat, avril 2019.

Pourtant, Céline Jung montre qu'en dépit de leur importance numéraire dans le domaine de la protection de l'enfance, la prise en compte des situations des orphelins est la grande absente des pratiques et des réflexions des professionnels et de leur organisme d'appartenance (« Perdre un parent en contexte relationnel difficile : spécificités de l'orphelinage en protection de l'enfance »). Même connus par certains d'entre eux, les critères qui permettraient d'identifier ces situations ne retiennent pas l'attention comme facteur devant faire l'objet d'une prise en compte au même titre que les problématiques sociales plus souvent identifiées dans leurs interventions.

Cette population des orphelins peut-elle au final constituer un objet d'études sociologiques aux contours stables et définis et faire l'objet d'une attention spécifique institutionnellement construite ? « Pas tout à fait » semble répondre ce dossier et cette hésitation n'est pas fautive. Elle ne fait que traduire la réserve et la retenue qu'il convient d'adopter lorsqu'on approche ce sujet délicat : si la perte d'un ou des parents convoque notre corps social autour de l'enfant, il ne saurait pour autant se substituer au(x) parent(s) disparu(s) et les efforts faits pour répondre à la tristesse, au désarroi et aux difficultés des orphelins sont marqués du sceau de cette retenue. Et si en effet, les orphelins « se sentent toujours illégitimes »[5], ce peut être une raison pour chercher avec et pour eux comment trouver et travailler les vecteurs de leur intégration sociale.

Au sein du comité de rédaction de la revue, l'unanimité ne s'est pourtant pas faite autour de ce dossier quant à la nécessité de faire des orphelins un objet de recherche et d'étude spécifique : certains y sont très attachés et considèrent que ce sujet sensible peut et doit être approché au plus près afin de permettre l'élaboration prudente de politiques publiques tournées vers la prise en charge (éducative, économique, sociale, etc.) de cette population, quand d'autres considèrent que l'orphelinage est vécu et intégré de façon tellement différente par les enfants (selon un nombre de critères sans doute impossible à lister) qu'il est impossible et serait par là même abusif de prétendre étudier cette population comme si le fait d'être orphelin suffisait à définir un contour sociologique. La question mérite débat et les éléments apportés dans ce dossier aideront sans nul doute à y voir plus clair.

Ce dossier thématique est complété de trois autres articles, en parties « Varia » et « À propos d'un ouvrage » et de deux notes de lecture critiques.

Dans la partie « Varia », les deux articles proposés traitent de l'usage de deux supports des TIC, les smartphones et les tablettes. Émilie Potin (« Enfants placés et gestion des écrans dans l'accueil ») part tout d'abord du constat que le smartphone (ou téléphone intelligent) accompagne le mineur placé dans son lieu d'accueil. Il ouvre des potentialités en termes de maintien des liens, notamment familiaux, et interroge les pratiques professionnelles. Que faire de l'instrument ? Comment protéger tout en respectant l'intimité familiale du mineur ? Comment intégrer progressivement les mineurs à l'espace socionumérique ? Pour répondre à ces questions, son article s'appuie sur une enquête menée auprès de mineurs confiés, de leurs parents et de professionnels de la protection de l'enfance. Il montre les nuances dans la gestion des instruments numériques à travers une typologie qui rend compte de trois formes de correspondance dans l'accueil : surveillée, accompagnée et esquivée.

[5] « Qu'est-ce que tu veux qu'il m'arrive à moi ? Je me sens toujours illégitime » : Philippe Seguin cité par Serge MOATI dans *Invisibles orphelins* (dir. Magali MOLINIÉ, Autrement, coll. : « Mutations », 2011, p. 25). Voir aussi la recension de cet ouvrage par Thierry de ROCHEGONDE, *Recherches familiales*, n° 10, 2013.

Jocelyn Lachance et Rubén Ramos Antón (« Quand les familles initient les enfants au monde connecté. Enquête sur l'acquisition et l'appropriation de la tablette numérique ») considèrent que si l'usage des tablettes par les enfants est l'objet d'enquêtes quantitatives, nous possédons peu d'informations à ce jour concernant l'appropriation par les enfants des tablettes dans le contexte familial. Leur article restitue les principaux résultats d'une enquête qualitative menée auprès d'enfants âgés entre 8 et 11 ans d'origine française et espagnole au sujet de leurs usages de la tablette numérique à la maison (N=22). Il apparaît ici que la tablette participe à l'initiation des enfants au monde connecté, en banalisant l'ubiquité médiatique lors de conversations avec des parents éloignés et des amis avec qui l'on joue à distance. Si la tablette offre la possibilité pour ces enfants de manifester leur autonomie, la place qu'elle occupe dans leur vie questionne notamment le rôle de la famille comme prescripteur de la connexion.

Dans la partie « À propos d'un ouvrage », Gérard Neyrand (« L'École des parents et des éducateurs de Genève comme révélateur des Métamorphoses da la figure parentale »), à partir de l'ouvrage de Lorraine Odier, *Métamorphoses de la figure parentale : Analyse des discours de l'école des parents de Genève (1950 à 2010)*, engage une réflexion fondée sur l'analyse de la politique de soutien à la parentalité d'un organisme phare de ce soutien, l'École des parents. Y sont mis en parallèle l'évolution de la normativité dont cet organisme est porteur et les évolutions sociales sur trois périodes. 1950-1972 : Émergence du parent « éducateur » et responsabilisation des mères ; 1972-1988 : Émergence du parent « réflexif » et de la « maternité naturelle » ; et 1988-2010 : Émergence du couple « parent-enfant » et de la disponibilité maternelle. S'y dévoilent la nouvelle place de l'enfant dans la réalisation parentale, et l'importance prise par la responsabilisation des parents, surtout de la mère. Elle y voit son statut prépondérant réaffirmé, d'abord sur la base des savoirs psychologiques diffusés puis sur celle de sa naturalité biologique, alors que le père, dégagé de son ancienne position sociale dominante, n'a plus véritablement de rôle parental à jouer, sauf s'il est séparé.

Ce numéro de *Recherches familiales* se conclut par deux notes de lecture critiques : la première, publiée par Isabelle Copart, porte sur l'ouvrage *Exister par écrit. Essai sur l'identification en culture de l'écrit* de Claudine Dardy, et la seconde, écrite par Michel Messu, concerne l'ouvrage *Histoires secrètes. Les enfants juifs et l'Assistance publique* de Marion Feldman et Katy Hazan.